Les aides dont peuvent bénéf

Au fil des années, toute une série de prestations de soutien ont été développées à l'intention

UN DOSSIER RÉALI

JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE

CONSEILS GÉNÉRAUX

• Un aspirant entrepreneur voulant faire un premier **tour d'horizon** peut s'adresser au département de la promotion de la FER Genève ou à la Fondetec (cette dernière structure concerne uniquement les projets destinés à être créés en Ville de Genève). Il peut également consulter le site www.demain.ge.ch de l'Etat de Genève et, le cas échéant prendre rendez-vous avec la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DGDERI).

• La FER Genève organise des **ateliers créateurs** en partenariat avec la Fondetec, avec l'Etat de Genève et avec les Notaires de Genève. Ils permettent de se familiariser avec les principales questions qu'un créateur d'entreprise doit se poser.

• Il existe plusieurs **formations à l'entrepreneuriat**, proposées notamment par Genilem, par la Commission pour la technologie et l'innovation de la Confédération (CTI Entrepreneurship) et par la Haute école de gestion (CAS Création d'entreprises), en partenariat avec la Fondetec et la FER Genève.

ACCOMPAGNEMENT

• Genilem propose un **accompagnement** à des projets innovants soigneusement sélectionnés, sous forme de *coaching* indépendant, d'outils de gestion, de mise à disposition d'un réseau, de conseils de spécialistes et de formations. Ces projets ne doivent pas nécessairement être liés à une innovation technologique.

• Le Réseau Entreprendre Suisse Romande, composé d'entrepreneurs expérimentés, sélectionne un certain nombre d'entrepreneurs ayant nouvellement créé ou repris une entreprise. Il leur propose notamment des prestations de **mentoring**.

• Le programme CTI Startup **encadre des porteurs de projets innovants et technologiques** dans l'élaboration d'une stratégie commerciale et d'un plan d'affaires. Elle décerne également le label CTI Start-up.

• Le programme Venturelab sélectionne des **start-up** prometteuses dans toute la Suisse, les **encadre** et met son **réseau** à leur disposition pour leur permettre de maximiser leurs chances de succès.

• Plusieurs espaces de **coworking** existent à Genève, comme La Muse, Impact Hub, Café Voisins, Cric Crac Croc Coworking, nomad space, foound, Spaces, multiburo ou Seedspace. Certains proposent également des prestations de *coaching*.

SOUTIEN FINANCIER

• Le Microcrédit solidaire suisse, une fondation privée, accorde des prêts de **cinq à trente mille francs** à des personnes voulant **créer de très petites entreprises**. Le taux d'intérêt est de 4% par année et les prêts sont remboursables en trente-six mensualités au maximum. Les bénéficiaires font l'objet d'un suivi.

• Un soutien financier pour la création d'**entreprises de toute sorte** peut être obtenu auprès de la FAE, la Fondation d'aide aux entreprises (cautionnement auprès du futur établissement bancaire, participation minoritaire dans le capital) ou de la Fondetec (prêts directs, lignes de crédit, pour les entreprises situées en Ville de Genève).

• Le programme Venture Kick permet d'accorder jusqu'à cent trente mille francs de **capital d'amorçage pour des start-up issues d'universités suisses**, en trois étapes, et prend des participations dans le capital de celles qui ont suivi tout le processus. Il propose également des camps de deux jours aux porteurs de projets et met son réseau à leur disposition.

INCUBATEURS

Les incubateurs hébergent, accompagnent, voire financent les porteurs de projets sur une durée qui atteint généralement plusieurs années. A Genève, les deux principaux sont:
⇨ Projets technologiques: Fongit
⇨ Sciences de la vie: Eclosion
Hors du canton, il vaut la peine de citer:
⇨ EPFL Innovation Park (Ecublens): projets technologiques
⇨ EdTech Collider (Ecublens): sciences de l'éducation
⇨ Fondation The Ark (Valais): plusieurs incubateurs consacrés notamment à l'énergie (Sion) et aux plantes médicinales alpines (Sion, Conthey)
⇨ Neode (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds): industrie et microtechnique

ACCÉLÉRATEURS

Un accélérateur est un programme intense de quelques semaines ou de quelques mois qui vise à former et superviser des start-up dans tous les domaines nécessaires à leur développement, mais que les fondateurs ne maîtrisent pas forcément (financement, méthodologie, questions légales, marketing, etc.) Plusieurs incubateurs en proposent, à l'instar de la fondation The Ark et de ses différents pôles (Phytoark, Blueark, Technoark, etc.), de l'EdTech Collider ou de l'EPFL Innovation Park. On peut également citer:
⇨ Sécurité informatique: Rising Star (Genève)
⇨ Start-up à haut potentiel: MassChallenge Switzerland, Kickstart accelerator, Fusion

JE VEUX TROUVER DES LOCAUX EN ZONE INDUSTRIELLE

La plus grande partie des zones industrielles du canton de Genève est gérée par la Fondation pour les terrains industriels, dont le rôle ne consiste pas seulement à mettre des surfaces à disposition, mais également à susciter des rapprochements entre les entreprises, dans l'esprit de l'écologie industrielle. Les autres zones industrielles et artisanales du canton n'ont pas de guichet unique.

JE VEUX M'INTÉGRER DANS MON SECTEUR D'ACTIVITÉ

• **Les associations professionnelles** de branche fournissent toute sorte de prestations à leurs membres (conseils juridiques, défense des intérêts de branche, relations avec les syndicats, gestion de structures de formation professionnelle, échanges sur les bonnes pratiques, etc.) Plus de quatre-vingts d'entre elles sont affiliées à la FER Genève.

• Plusieurs secteurs se sont organisés en **clusters**, qui permettent notamment de mettre en relation les acteurs du domaine et de les aider à se faire connaître. Il s'agit de BioAlps (sciences de la vie), CleanTech Alps (cleantech), AlpICT (technologies de l'information et de la communication) et Micronarc (micro et nanotechnique).

J'AI BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

Une entreprise parfaitement saine peut se retrouver en difficulté par manque de fonds de roulement. Si la banque ne veut pas accorder une ligne de crédit ou l'augmenter, différents organismes peuvent lui venir en aide.

• La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) peut accorder des **avances de trésorerie** à une entreprise qui propose ses prestations à d'autres entreprises situées en Suisse. Les factures que l'entreprise émet sont transmises à la fondation, qui avance 80% du montant dû dans les quarante-huit heures, pour un montant maximal de deux cent cinquante mille francs. Le reste de la somme, dont sont déduits des intérêts se montant actuellement à 2%, est versé lorsque le créancier règle la facture.

• La FAE peut prendre une **participation minoritaire**, accorder un **cautionnement** jusqu'à quatre millions de francs ou financer un **mandat d'expert** dans le but d'améliorer la situation de la trésorerie.

• La Fondetec accorde des **lignes de crédit**, à un taux de 5%, aux entreprises sises sur le territoire de la Ville de Genève.

J'AI UN PROJET DE CROISSANCE OU UN PROJET INNOVANT

• Les experts de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) peuvent orienter les entrepreneurs dans les différentes possibilités d'aide à l'innovation pour les projets technologiques.

• La FAE peut prendre une **participation minoritaire** dans une levée de capital destinée à un projet innovant, à la condition que des investisseurs tiers prennent en charge au minimum 55% du montant total. A noter que cette prestation est accordée de manière très sélective: la viabilité et la pérennité du projet doivent avoir été démontrées.

• La FAE accorde des **cautionnements** aux entreprises sises dans le canton de Genève jusqu'à un montant de quatre millions de francs. Elle peut également prendre en charge un **mandat d'expert**.

• La Fondetec accorde des **prêts directs** remboursables sur cinq ans au taux de 5% par an, indépendamment des banques.

• L'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) peut fournir des prestations d'accompagnement et de conseils aux PMI innovantes actives dans le secteur industriel et plus précisément dans les domaines de la **mécatronique**, des **technologies de l'information et de la communication** et des **cleantech**. Il peut notamment les aider à évaluer le potentiel commercial d'une innovation, fournir du *coaching*, aider à identifier des partenaires et à soumettre des projets auprès des organismes de financement. Les cinq premiers jours et demi de prestations sont entièrement financés par les pouvoirs publics dans le cadre du programme romand platinn (plateforme innovation). L'entreprise doit ensuite participer au coût avec une participation qui peut représenter entre 10% et 50% du total.

• La plateforme matchINVEST vise notamment à **mettre en relation les entreprises** voulant lancer des projets innovants et des **investisseurs**.

• Le Technology Fund offre des **garanties pour les prêts** contractés par les start-up et les PME suisses développant des projets visant à réduire l'émission de **gaz à effet de serre**.

• Impact Hub propose des **prestations sur mesure** à de grandes organisations voulant stimuler l'innovation dans un domaine lié à la **durabilité**, comme des ateliers ou des *hackatons*.

• Le programme G'innove est destiné aux acteurs situés en Ville de Genève voulant développer un **projet d'innovation sociétale**. Ce projet doit «s'exercer au profit de l'utilité publique ou du bien commun et intervenir en faveur de la Ville de Genève ou de sa population», selon le règlement, et s'inscrire dans les priorités de la Ville de Genève en matière de durabilité urbaine.

ier les entreprises genevoises

prises. Panorama non exhaustif de celles qui sont accessibles aux entreprises genevoises.

E CORMON

• Le site Atizo met en contact des entreprises avec des personnes de l'extérieur pouvant les aider selon le principe de l'**innovation ouverte**. L'entreprise expose son problème, les internautes proposent des solutions, les meilleures sont récompensées et leurs auteurs peuvent le cas échéant continuer à développer leurs idées en collaboration avec l'entreprise.

JE VEUX COLLABORER AVEC UNE HAUTE ÉCOLE OU UN CENTRE DE RECHERCHES

Il existe plusieurs manières de collaborer avec une Haute école. On peut lui confier un mandat. On peut collaborer avec elle sur un projet de recherche. On peut utiliser certains de ses équipements. On peut enfin acquérir des droits d'exploitation de propriété intellectuelle pour des innovations qui y ont été développées.

• Le réseau Alliance est un **point d'entrée** pour les entreprises cherchant à développer des **partenariats technologiques** en Suisse romande sans avoir encore identifié le partenaire adéquat. Alliance peut les orienter vers des Universités, des Hautes écoles spécialisées, l'EPFL, des instituts tels que l'Idiap, à Martigny, ou des clusters. Le service de base est gratuit, un service plus personnalisé peut être fourni aux entreprises membres (cotisations de mille à sept mille francs selon la taille de l'entreprise).

• De nombreuses entreprises peuvent **directement** prendre contact avec la direction de l'école ou les laboratoires avec lesquels elles désirent travailler. C'est par exemple le cas à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Genève.

• Lorsqu'un projet innovant est développé par une entreprise en partenariat avec une Haute école, la Commission pour la technologie et l'innovation de la Confédération (CTI) peut prendre en charge le **salaire des chercheurs** des Hautes écoles, pour autant que l'entreprise s'engage à financer au moins 50% du coût de la recherche.

• Le Geneva Creativity Center se situe très en amont du processus d'innovation. Il vise à **susciter de nouveaux projets** en organisant différents événements mettant en contact chercheurs des Hautes écoles et représentants des entreprises.

• Le Laboratoire des technologies avancées constitue une porte d'entrée pour les entreprises voulant développer une **collaboration technique** avec l'Université de Genève ou la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Genève. Il permet notamment aux entreprises d'utiliser des équipements de pointe, tels que des spectromètres ou que des machines de prototypage rapide.

• Le centre R&D de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) **oriente les entreprises** voulant développer de nouveaux produits et services en collaboration avec des chercheurs vers l'institut le plus approprié pour un éventuel partenariat.

• Le CSEM, un centre de recherche mondialement réputé dont le siège se trouve à Neuchâtel, peut **réaliser des recherches pour le compte d'entreprises** dans de nombreux domaines industriels, mais aussi dans les nouvelles technologies et l'agriculture.

• La Haute école de gestion et l'Université de Genève ont créé un **Institut de recherche appliquée en économie et en gestion**, qui peut réaliser des recherches à la demande d'organismes extérieurs. Les prestations sont facturées en fonction de la rémunération des chercheurs. Des structures permettant de **valoriser les recherches** effectuées en leur sein existent dans de nombreuses Hautes écoles. Elles peuvent le cas échéant prendre contact avec des entreprises en vue d'une collaboration, mais elle sont d'abord au service des chercheurs. Il s'agit notamment de:
⇨ Université de Genève, HES-SO Genève et Hôpitaux Universitaires de Genève: Unitec
⇨ Université de Lausanne et CHUV: PACTT
⇨ Université de Neuchâtel: Bureau de transfert de technologies
⇨ Université de Fribourg: technfransfer
⇨ EPFL: Office de transfert des technologies

JE VEUX FORMER UN OU DES APPRENTIS

• L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) fournit un **accompagnement aux entreprises** voulant obtenir l'autorisation de former; définir le projet de qualification du futur apprenti; rédiger le contrat d'apprentissage; former les formateurs; mettre en place les plans de formation; donner des notes; préparer les examens, etc. Un *coach* intervient de une à dix fois par entreprise, selon les besoins. L'OFPC propose également de **mettre les entreprises en contact avec des jeunes** intéressés à un apprentissage, lors d'événements intitulés «recrutement en direct» (même s'il ne s'agit généralement pas de conclure un contrat à cette occasion).

• La Ville de Genève propose des **aides financières** aux entreprises créant un poste d'apprentissage sur son territoire (trois mille francs pour la filière CFC et cinq mille pour la filière AFP).

JE VEUX EXPORTER / TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

• La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève propose une **palette de services** aux exportateurs, tels que des conseils, des événements, des voyages, des carnets ATA, des certificats d'origine, des certificats CITES ou la récupération de la TVA. Elle offre également des services d'arbitrage et de médiation.

• Switzerland Global Enterprise a pour mission d'**accompagner les entreprises suisses,** et notamment les PME, **sur de nouveaux marchés**. Elle leur fournit des services tels que des entretiens, des analyses, de l'assistance marketing, l'organisation de voyages d'affaires, la mise en relation ou l'assistance pour la participation à des salons professionnels. Cette structure dispose de vingt-deux antennes à l'étranger sous la forme de Swiss Business Hubs.

• Les Chambres de commerce bilatérales peuvent **orienter** les entreprises et les **mettre en contact** avec des partenaires potentiels. Certaines organisent régulièrement des **événements**. Parmi les principales:
⇨ CCI France Suisse
⇨ Swiss American Chamber of Commerce
⇨ Handelskammer Deutschland Schweiz
⇨ Chambre de commerce italienne pour la Suisse
⇨ Swiss Chinese Chamber of Commerce

• L'OPI peut aider les entreprises industrielles, notamment celles actives dans les secteurs de la mécatronique, les technologies de l'information et de la communication et des cleantech à identifier des partenaires et à définir une stratégie.

JE TRAVERSE DES DIFFICULTÉS

La première règle qu'il faut connaître et appliquer est de ne pas attendre avant de demander de l'aide: plus la situation se dégrade, plus il sera difficile d'y remédier.

• La FAE peut accorder un cautionnement si la situation n'est pas encore trop compromise, voire prendre une **participation** au capital de l'entreprise dans le cadre d'un plan de redressement, pourvu que celui-ci ait de bonnes chances d'aboutir. Elle peut également contribuer au paiement d'un **mandat d'accompagnement ou d'audit** visant à sortir l'entreprise de cette mauvaise passe.

• La Fondetec peut accorder des **prêts** ou des **lignes de crédit** aux entreprises de la Ville de Genève.

• L'OPI peut fournir des **conseils aux entreprises industrielles, et notamment celles des secteurs de la mécatronique, des technologies de l'information et de la communication** traversant des difficultés. Il peut notamment les aider à réfléchir à leur stratégie, leurs finances, leur positionnement ou leur organisation.

JE VEUX REMETTRE / REPRENDRE UNE ENTREPRISE

• La FER Genève, la Jeune Chambre Internationale de Genève et le canton de Genève organisent des **Ateliers transmission d'entreprises.** Des formateurs de haut niveau animent une douzaine d'ateliers sur les points clés de la transmission. Certaines sessions sont destinées aux personnes voulant céder une entreprise, d'autres aux personnes voulant en reprendre une, et d'autres enfin mélangent les deux publics.

• La FAE peut accorder un **cautionnement** jusqu'à quatre millions de francs au repreneur, afin de faciliter l'opération. Elle peut également financer partiellement ou complètement des **mandats d'experts** destinés à aider le repreneur potentiel à évaluer l'entreprise qu'il cible.

• La plate-forme matchINVEST vise à **mettre en relation** des personnes souhaitant céder une entreprise, des personnes souhaitant en reprendre une et des personnes pouvant financer l'opération.

• L'association Relève PME organise des **événements** autour de la transmission d'entreprises et fournit des informations générales à ce sujet sur son site. Elle organise également des ateliers transmission d'entreprises dans toute la Suisse romande.

Tout savoir sur la création d'entreprise

La FER Genève propose ses Ateliers des Créateurs aux créateurs d'entreprise qui sont au stade de l'idée ou dans la première phase de mise en place de leur projet. Méthodologiques et pratiques, ils abordent en une matinée toutes les questions qui se posent. Ils ont lieu chaque premier vendredi du mois et sont gratuits.
Les prochaines dates 2017 sont le **3 novembre** et le **1er décembre.**
Inscription (dans la limite des places disponibles) www.fer-ge.ch, rubrique Evénements et formations > Evénements